

Bas-Languedoc, France – Le Syndicat renouvelle sa confiance à Suez pour 13 ans

Dossier de la rédaction de H2o
February 2022

Création de la première société d'économie mixte à opération unique (SemOp) à mission dans le domaine de l'eau potable

Le Syndicat du Bas Languedoc a confié la délégation du service public de l'eau potable des 27 communes qui le composent à la société d'économie mixte à opération unique (SemOp) Eau du Bas-Languedoc, détenue à 40 % par la collectivité et à 60 % par Suez. Ce nouveau contrat, d'un chiffre d'affaires cumulé d'environ 130 millions d'euros, a débuté le 1er janvier 2022 pour une durée de 13 ans. La SemOp Eau du Bas Languedoc figure du coup comme la première entreprise à mission, au sens de la loi Pacte de 2019, dans le domaine de l'eau potable. Cette mission est celle d'"assurer l'accès de tous à un service public d'alimentation en eau potable, grâce à un service durable", en d'autres mots de : préserver les ressources en améliorant la performance du service et en favorisant la maîtrise des consommations, réduire les émissions de CO2 ; améliorer l'efficacité énergétique et protéger la biodiversité. Pour atteindre ces objectifs, SemOp investira 26 millions d'euros, sur la durée du contrat, dans le renouvellement et la modernisation des installations du Syndicat du Bas Languedoc. Parmi les nouveautés du contrat, les foyers bénéficijeront d'une baisse de la facture d'eau potable de 10 %, rendue possible grâce à une diminution de l'abonnement eau potable et du tarif des premiers très grands consommateurs (de 0 à 120 m3). Par ailleurs, un fonds de solidarité, alimenté chaque année par la SemOp à hauteur de 10 000 euros et le Syndicat du Bas Languedoc, sera mis en place pour aider les plus démunis.

Suez